

**VOUS RÉNOVEZ
VOTRE
LOGEMENT ?**

**BÉNÉFICIEZ
DU PROGRAMME
HABITER MIEUX**



**JUSQU'À 75%*
DU MONTANT
DE VOS TRAVAUX
PRIS EN CHARGE**
(VALABLE JUSQU'À FIN 2017)

*Sous conditions d'éligibilité



AVEC LES FINANCEMENTS DES PARTENAIRES :



VOUS VOULEZ + DE CONFORT ? RÉDUIRE VOS CHARGES ? PROFITEZ DES AIDES A LA RÉNOVATION

EXEMPLE DE FINANCEMENT



Sandrine est propriétaire d'une maison construite dans les années 50 et souhaiterait remplacer ses fenêtres.

TRAVAUX INITIALEMENT PRÉVUS : remplacement des fenêtres

COÛT : 9 000 € TTC

COÛT APRÈS DÉDUCTION DU CRÉDIT D'IMPÔT **6 600 €**

Le conseiller Info Energie lui a proposé de faire plus de travaux afin de faire de réelles économies d'énergie :

- Isolation des combles perdus
- Isolation du plafond du sous-sol
- Remplacement des fenêtres
- Mise en place d'une VMC hygroréglable

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 18 200 € TTC

SUBVENTIONS : 75%* du projet soit 13 650 €

COÛT À SA CHARGE **4 550 € soit 38 €/mois sur 10 ans avec un Eco prêt à taux zéro**



Gain énergétique

Après travaux (- 40 % de charges économisées chaque année)

Avant travaux



VOS DÉMARCHES ÉTAPE PAR ÉTAPE

1

Vous **prenez contact** avec l'ADIL
03 81 61 92 41 (service gratuit)

2

Lors de votre appel, un conseiller **vérifie avec vous l'éligibilité à toutes les aides financières** (Anah, Etat, Région, Département, Agglomérations, Crédit d'impôt...) mais aussi tous les **prêts possibles** (PTZ accession, Eco prêt à Taux Zéro, Prêt bonifié...). Suivant votre projet, un RDV vous est proposé sous 10 jours.

3

Votre conseiller ADIL **vous guide sur vos choix techniques** (matériaux, entreprises...) en fonction de votre projet et de votre budget.

4

Si vous pouvez bénéficier d'une subvention de l'Anah, votre conseiller ADIL vous oriente vers l'opérateur agréé de votre secteur (Soliha, Julienne Javel, Urbam conseil) pour **vous accompagner dans le montage de votre dossier** jusqu'à la réalisation des travaux.
Sinon, il vous orientera vers d'autres aides.



L'ADIL du Doubs (Agence Départementale d'Information sur le Logement) offre GRATUITEMENT aux habitants un conseil personnalisé. Elle est agréée par le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable.

ADIL du Doubs information, rendez-vous

03 81 61 92 41

9h-12h / 14h-17h

adil25@orange.fr

1, chemin de Ronde du Fort Griffon
25000 BESANÇON

PERMANENCES

Besançon, Montbéliard, Pontarlier, Morteau, Maiche,
Valdahon, Ornans, Quingey, Baume-les-Dames

+ d'info sur www.adil25.org



région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE**

